

Réf: Dossier N° 023164

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE OUSMANE DE PRECOLLECTE ET DIVERS SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé « EOPDI SARL-U »

Siège social Abidjan, Anyama, Palmeraie, LOT 19, ILOT 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2021, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE OUSMANE DE PRECOLLECTE ET DIVERS SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé « EOPDI SARL-U »

Objet :
? Pré-collecte des ordures et déchets ménagers ;
? Gestion des déchets et ordures ménagers ;
? Recyclage des emballages et déchets ménagers ;
? Valorisation des ordures et déchets ménagers ;
? Aménagements des surfaces et espaces ;
? Protection de l'environnement, de la biodiversité et changements climatiques

? Protection des aires écologiques et aquatiques ;
? Gestion et conduite des projets subsidiaires aux Objectifs du Développement Durable (ODD) ; ?
Fournitures de bureau ;?
Prestations de services ;?

Divers. Et pour la réalisation de l'objet social - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

Capital social 4,000,000 F CFA divisé en (400) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées

par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Palmeraie, LOT 19, ILOT 3

Dirigeant(s) : M SIDIBE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03666 du 05/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20155/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

